JUILLET-AOÛT 2012

Aménagements et entretien • Subvention aux accueillantes d'enfants à domicile • Bouchra El Amri • Chroniques du Patrimoine • Du côté de la bibliothèque... • Nouvelles de votre cercle horticole • Des vignerons wallons se forment • Son et Lumière • Le jardin de curé de Torgny • 36ème édition du Mémorial Van Damme • Amicale des aînés de Rouvroy • Week-end des paysages à Torgny • Dampicourt en fête • Ecole de Musique de Rouvroy • Opération commune propre • Excursion des aînés

N° 28

ROUVROY

Flash communal

Photos cover : Philippe TOUSSAINT, Croix des Aisements à Torgny

Torgny • Lamorteau • Harnoncourt • Rouvroy • Montquintin • Dampicourt • Couvreux

Sommaire

Editorial 3
La zone de police de Gaume vous rappelle... 4
Aménagements et entretien 5
Subvention communale – Indépendants et PME 7
Subvention aux accueillantes d'enfants à domicile 8
Bonne nouvelle pour les jeunes sportifs de notre Province 8
Subvention communale – Accueillant(es) d'enfants 9
Prime pour l'acquisition d'un surpresseur 10
Vous devez vous réinscrire comme demandeur d'emploi ? 10
Bouchra El Amri 11
Donnons vie à l'eau ! 12
Chroniques du Patrimoine 13
Du côté de la bibliothèque... 14
Chasse aux œufs à Torgny 15
Nouvelles de votre cercle horticole 16
Des vignerons wallons se forment 17
Son et Lumière 2012... illustres gens de nos villages 17
Le jardin de curé de Torgny 18
Des nouvelles de SELavie 19
De beaux ancêtres sur nos routes le 18 août 19
Des nouvelles du club de Ju jutsu de Dampicourt... 21
36ème édition du Mémorial Van Damme 22
Amicale des aînés de Rouvroy 23
Allocations de chauffage 24
Noces d'or 2012 25
Visite nocturne de la basilique d'Avioth 25
Fête artisanale à Torgny 26
Week-end des paysages à Torgny 27
Un grand coup de main pour les écoles 27
Dampicourt en fête les 20, 21, 22 juillet ! 29
Fête de Lamorteau 27, 28 et 29 juillet 30
Ecole de Musique de Rouvroy 32
Nouveau guide des Sentiers de Grande Randonnée 32
Le permis du hall retiré par le Ministre Henry ! 33
Ca bouge à l'école libre de Lamorteau... 34
Ecole Communale de Rouvroy 36
Opération commune propre 37
Excursion des aînés 2012 38
Notre excursion à Vêves et Annevoie 39
Remise du CEB 2012 40
Remise des prix à l'école libre 40

Commune de Rouvroy :
rue du 8 septembre, 41
6767 Dampicourt-Rouvroy
Tél. : 063/58 86 60 – Fax : 063/58 86 73
http://www.rouvroy.be
E-mail : webmaster@rouvroy.be
Editeur responsable : Carmen RAMLOT

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Réalisation CDR Studio graphique – 063/44 00 67 – www.halledehan.be

ELECTIONS COMMUNALES DU 14/10/2012 – CITOYENS ETRANGERS

Les citoyens étrangers qui n'ont jamais été inscrits ont la possibilité de voter aux élections communales s'ils remplissent certaines conditions.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service électoral de la commune (063/58 86 63).

Date limite des inscriptions : 31 juillet 2012.

Edito

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Les vacances sont là et mes premiers mots seront pour les écoliers et étudiants, leur souhaitant de bons congés, sereins et actifs.

Pendant la période estivale, il nous a paru utile de rappeler quelques règles de police de manière à ce que chacune et chacun puisse intégrer dans ses occupations le respect de la liberté des autres et de l'intérêt général. Ce souci de convivialité et de contribution à l'harmonie collective, je vous demande également de le partager en veillant à la propreté et à l'embellissement de tous nos villages (rappelons d'ailleurs que Torgny participe de nouveau au Challenge provincial).

Les mois de juillet et août verront fleurir de nombreuses et belles activités partout dans la commune. Je vous rappelle l'exposition ouverte jusqu'au 11 juillet qui va rassembler à Torgny une belle brochette d'artistes et artisans de chez nous. Faites-leur l'honneur de votre visite et surtout faites vous plaisir !

Je vous fixe un autre rendez-vous, à partir du 10 septembre, pour une Semaine de la Santé dans notre commune. Il m'a en effet paru utile de mobiliser l'expertise des services provinciaux et le dynamisme de nos associations pour permettre au plus grand nombre de disposer d'informations importantes pour notre santé. Tout cela avec des animations diverses et pour tous les publics.

Entretemps, je vous souhaite de belles vacances et bien entendu je vous redis la disponibilité de tous les services communaux pendant ces mois d'un été que j'espère ensoleillé !

Carmen RAMLOT,
Bourgmestre de Rouvroy (0477/28 58 07)

La zone de police de Gaume vous rappelle...

Police

A l'approche de la période estivale, la zone de police de Gaume vous rappelle quelques articles du règlement de police.

Tranquilité publique

Article 148 :
L'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses et scies circulaires ou autres engins bruyants, est interdit les dimanches, et la semaine entre 22 heures et 7 heures. Cette interdiction ne vise pas l'usage de machines agricoles dans l'exercice de la profession de cultivateur.

Entretien des plantations, des haies et des terrains

Article 49 :
L'occupant ou à défaut le propriétaire de la propriété sur laquelle sont plantées des haies vives, devront tailler jusqu'à un mètre de hauteur au maximum, à 10 mètres de part et d'autre des virages et carrefours lesdites haies, afin d'assurer une bonne visibilité aux usagers de la voie publique. Si les haies sont plantées sur un talus, elles devront être taillées de façon à ne gêner en aucune manière la visibilité des usagers de la voie publique, de part et d'autre des virages et carrefours.

Article 50 :
Tout terrain doit être entretenu de façon à ne nuire en rien aux parcelles voisines (herbe en graines, végétation sauvage, arbre non taillé, chardons, dépôts de toutes sortes, ...)

En agglomération ou zone habitée, les propriétaires de parcelles de terrains incultes, non bâties ou non affectées au pâturage, devront maintenir celles-ci dans un état de propreté décent.

Trottoirs et accotements

Article 56 :
Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et de propreté et de prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers.

A défaut, il y est procédé d'office et à leurs frais, risques et périls.

Circulation des animaux, divagation et détention d'animaux nuisibles

Article 60 :
Il est interdit aux propriétaires ou détenteurs de chiens de laisser errer ceux-ci sans surveillance en quelque lieu que ce soit (voies publiques, champs, terres, etc). Cette interdiction s'applique à tout le territoire des communes de la zone.

Article 69 :
Tout propriétaire ou détenteur de chiens est tenu au nettoyage des déjections laissées par son animal.

Aménagements et entretien

Depuis quelques semaines, les projets de petits entretiens d'aménagements commencent à se multiplier. Outre les efforts mis en place dans le fleurissement de nos villages qui malgré le temps se réalisent tout de même, divers travaux de rénovation se sont poursuivis :

la partie 2 de remplacement de la haie du cimetière de Dampicourt, la réfection de la petite place de Torgny et le rééquipement des bancs face à l'ermitage.

Hall sportif et culturel

Comme convenu, les travaux du lot gros œuvre se poursuivent. Depuis quatre semaines, les 5000 m² de hourdis étaient en fabrication et viennent d'être posés. Cette solution a été préférée au coffrage/coulage sur place, ce qui nous fait gagner du temps et limiter les désagréments. D'aucuns s'interrogeaient déjà sur cette « suspension », alors que cela était planifié...

Le Conseil doit se prononcer sur les options à prendre. Les critères de choix retenus sont : * prendre ce qui devra de toute façon être réalisé ou acheté à savoir deux postes

- l'équipement sportif assorti d'une demande de subvention de 85% pour un montant de 57.000 € HTVA (sans subsides)
- l'équipement culturel : fosse d'orchestre motorisé, séparation de salle et rideaux intermédiaires pour 130.000 € HTVA.

* prendre ce qui doit l'être maintenant ou pas du tout. Soit l'énergie photovoltaïque. Pour un supplément de 371.000 € HTVA. Ce montant doit quant à lui être considéré comme un investissement amorti par l'économie générée.

Cela porte le montant total 8.890.000 € HTVA, très proche de l'adjudication SANS OPTION d'il y a trois ans, étant donné que les prix de la dernière adjudication nous ont été nettement plus favorables.

Parking hall

Le parking du hall est en étude par le bureau et un avant-projet sera prochainement présenté.

Autres projets

Le bureau Alinéa a débuté l'étude des deux appartements dans la maison dite « PONLOT» à Dampicourt avec la contrainte de conserver le style et la couleur typique de la façade.

L'architecte BEFF prépare un avant-projet pour la maison de village de Torgny, une réunion sera prochainement organisée avec les participants de la réunion d'il y a quelques mois. Cela, dès réception du travail de l'architecte.

Le 12 juin, la première réunion visant la protection de nos zones de captages a eu lieu et le planning a été établi avec les divers intervenants.

Prochains travaux qui seront réalisés

- La place du village de Lamorteau-gare : l'adjudication du marché aura lieu début juillet.
- L'ordinaire voirie 2010 pour le village de Rouvroy : l'ordre de commencer a été donné à l'entreprise TRAGESOM.
- Le point de vue Montquintin est en adjudication.

Stéphane HERBEUVAL, 1er Echevin

Tout l'été…

Ecoutez Métropole à Virton et sa région sur le 107 fm…

…devenez l'espace de quelques minutes chercheurs de trésors et gagnez des dizaines d'entrées gratuites pour des attractions touristiques de la province et des packs EMOTIONS d'une valeur de 50 € !

Les chercheurs de trésors les plus chanceux pourront même doubler leur gain grâce au mot de passe Publivire.

Soyez à l'écoute dès le 2 juillet…

MÉTROPOLE…VOS PLUS BELLES ÉMOTIONS !
VIRTON ET SA RÉGION SUR 107 FM

Demande de subvention communale
Indépendants et PME nouvellement établis sur le territoire communal

A transmettre impérativement à l'attention du Collège communal de Rouvroy - rue du 8 Septembre 41 à 6767 Dampicourt - dans les 12 mois du commencement de l'activité.

Règlement arrêté par le Conseil communal en séance du 26 avril 2012

CADRE I : COORDONNÉES DU DEMANDEUR

A compléter en lettres d'imprimerie et en majuscules – Biffer les mentions inutiles

Nom et Prénom	
Adresse complète (domicile)	
Téléphone/GSM	
Adresse e-mail	
Activité principale exercée en tant qu'indépendant :	OUI – NON
Activité principale exercée sous forme de société :	OUI – NON
Précisez la personnalité juridique :	SPRL – SA – SCRL – Autre : .....
Objet social (type d'activité)	
Date début d'activité sur la Commune	
Siège social	
Compte bancaire professionnel	IBAN : ..... BIC : .....
N° d'entreprise (BCE)	

CADRE II : DOCUMENTS REQUIS

Je joins en annexe les documents requis :

- ☐ Acte constitutif publié au Moniteur (société) ;
- ☐ Preuve d'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises (numéro BCE) ;
- ☐ Preuve d'affiliation à une caisse d'assurances sociales ;
- ☐ Justificatifs éventuels de l'accès à la profession ;
- ☐ Plan financier légal ;
- ☐ Factures acquittées attestant d'un investissement (hors véhicule de société) de minimum 20.000 EUR.

Nombre total d'annexes : .....

CADRE III : ENGAGEMENTS

J'ai pris connaissance du règlement en vigueur concernant la subvention sollicitée et je m'engage à le respecter et à poursuivre l'activité professionnelle susmentionnée pendant une durée de 5 ans minimum sur le territoire communal. A défaut, je rembourserai la subvention.

Date : .....

Signature :

Subvention aux accueillantes d'enfants à domicile
reconnues par l'ONE (accueillantes conventionnées et autonomes)

Actuellement, la commune ne dispose pas de structures d'accueil pour la garde des enfants en bas âge, excepté les gardiennes à domicile.

Considérant qu'il convient d'encourager ces gardiennes à poursuivre leurs activités ainsi qu'à susciter l'installation de nouveaux(elles) accueillant(e)s d'enfants de 0 à 6 ans via l'octroi d'une subvention de fonctionnement, le Conseil a **DÉCIDÉ à l'unanimité, d'arrêter le règlement suivant :**

Une subvention unique de 1.000 € est accordée aux accueillant(e)s d'enfants à domicile conventionné(e)s et autonomes aux conditions ci-après :

- Avoir obtenu l'autorisation et l'agrément de l'ONE ;
- Exercer son activité sur le territoire communal de Rouvroy ;
- Respecter les normes d'encadrement définies par l'ONE (accueil de 4 enfants équivalents temps plein – maximum 5 enfants présents simultanément et 8 enfants inscrits) ;
- S'engager à poursuivre son activité sur le territoire communal pendant une période de trois ans minimum prenant cours le jour de l'introduction de la demande de subvention.

La demande de subvention est introduite, à l'attention du Collège communal, au moyen du formulaire ad hoc téléchargeable sur le site de l'administration communale auquel seront jointes la preuve d'autorisation d'exercer émanant de l'ONE et la preuve de l'agrément ONE obtenu.

En cas de non-respect de l'engagement de poursuite de l'activité sur le territoire communal pendant une période de 3 ans minimum, la subvention devra être intégralement remboursée par le bénéficiaire.

Une bonne nouvelle pour les jeunes sportifs de notre Province !

Une **subvention de 80 €**,
en faveur des **jeunes de 5 à 17 ans**,
pour l'inscription à un **club sportif**
est accordée par la Province, sous
certaines **conditions financières**
et **sociales**, pour l'année 2012 !

Règlement et formulaire à télécharger
sur **www.province.luxembourg.be**
ou sur simple demande au **063/21.22.35**.

Demande de subvention communale
Accueillant(e)s d'enfants conventionné(e)s et autonomes

A transmettre à l'attention du Collège communal de Rouvroy
rue du 8 Septembre 41 à 6767 Dampicourt

Règlement arrêté par le Conseil communal en séance du 26 avril 2012

CADRE I : COORDONNÉES DU DEMANDEUR

A compléter en lettres d'imprimerie et en majuscules

Nom et Prénom	
Adresse complète (domicile)	
Téléphone/GSM	
Adresse e-mail	
Date début de l'activité sur la Commune	
Date d'autorisation/agrément de l'ONE	
Nombre d'enfants inscrits cette année	
Compte bancaire professionnel	IBAN : ..... BIC : .....

CADRE II : DOCUMENTS REQUIS

Je joins en annexe les documents requis :

- ☐ Composition de ménage
- ☐ Preuves d'autorisation et d'agrément obtenus de l'Office de la Naissance et de l'Enfance

CADRE III : ENGAGEMENTS

J'ai pris connaissance du règlement en vigueur concernant la subvention sollicitée et je m'engage à le respecter et à poursuivre mon activité d'accueillant(e) d'enfants conventionné(e) sur le territoire communal pour une durée de 3 ans minimum. A défaut, je rembourserai la subvention.

Date : ..... / ..... / .....

Signature :

Prime pour l'acquisition d'un surpresseur
dans les habitations où la pression d'eau est insuffisante

Les habitants de ROUVROY qui font la demande d'une aide à l'installation d'un surpresseur dans les habitations où la pression d'eau est insuffisante peuvent prétendre à une aide aux conditions suivantes :

1. Une aide à l'installation sera accordée si la pression est inférieure ou égale à 1.7 bar mesurée par le fontainier 2 fois, à trois mois d'intervalle.
2. L'aide est fixée à 75 % du prix d'achat et d'installation du surpresseur, sur présentation de la facture acquittée.
3. Le plafond de la prime communale est dans tous les cas fixé à 446,21 €.

Il est à noter que si ces manques de pression concernent un lotissement ou une rue complète accessible par plusieurs chambres de vannes, une solution de surpresseur sur la conduite principale sera alors étudiée.

La demande de prime doit être transmise à l'administration Communale.

Vous devez vous réinscrire comme demandeur d'emploi ?

Mettez à jour votre dossier rapidement et sans vous déplacer en téléphonant au 0800/93 947
Service accessible gratuitement du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

Quand mettre votre dossier à jour ?

- Votre contrat se termine
- Vous décrochez un emploi (à temps partiel ou à temps plein)
- Vous avez acquis de nouvelles compétences
- Vous sortez d'une période d'incapacité de travail
- Vous changez d'adresse

Vous désirez vous former ?

Nos centres d'Arlon, Libramont et Marloie vous accueillent et vous proposent des formations dans différents domaines dont :

- Les compétences en bureau TIC
- Les métiers de la construction et du bois
- Les métiers de la gestion et du secrétariat
- Les métiers des services : horéca, le nettoyage professionnel et le gardiennage
- Les métiers de l'industrie
- Les métiers de l'informatique et des télécoms
- Les compétences en langues et techniques de communication
- Les métiers et compétences du management et du commerce
- Les métiers du tourisme
- Les métiers du transport et de la logistique
- Les métiers de la qualité, de la sécurité et de l'environnement

Découvrez plus de détails et l'offre complète de formation sur notre site **www.leforem.be** ou contactez le service clientèle de Libramont au **061/28 02 60** ou **servicelientele.luxembourg@forem.be**

Bouchra El Amri : « Visa pour l'Emploi m'a montré le chemin ! »

Depuis quelques mois, Bouchra El Amri sillonne les routes de Gaume pour apporter son aide chez ses bénéficiaires. Si aujourd'hui cette jeune marocaine de 39 ans travaille comme aide familiale, c'est grâce à son courage, mais aussi à sa participation active à « Visa pour l'Emploi ». En 2009, Bouchra a embarqué dans l'aventure de cette formation d'orientation professionnelle organisée par l'ASBL Mode d'Emploi. Une formation qui lui a permis de découvrir un pays qu'elle ne connaissait pas et une profession qui aujourd'hui la passionne. Retour sur son parcours placé sous le signe du courage et de la persévérance…

Qu'est-ce qui t'a amenée à pousser la porte de la formation « Visa pour l'Emploi » ?

Je suis arrivée en Belgique en janvier 2009. A la recherche d'une nouvelle orientation professionnelle, j'ai suivi les conseils de ma belle-mère qui trouvait que le métier d'aide familiale correspondait à ma personnalité. J'ai donc passé un examen d'entrée à la Promotion Sociale pour pouvoir intégrer la formation qualifiante d'aide familiale. Je l'ai raté car ma maîtrise des maths et du français n'était pas suffisante. On m'a alors parlé de la formation « Visa pour l'Emploi » qui me permettrait de me remettre à niveau dans ces matières…

Tu t'es beaucoup améliorée au niveau de ton langage et des maths, mais pas seulement…

Oui, j'ai également acquis plus de confiance en moi, notamment grâce aux modules de communication et confiance en soi. Dans le cadre de la formation, nous devions effectuer trois stages pour tester sur le terrain les métiers qui nous intéressaient. J'ai donc eu l'opportunité de suivre dans son travail une aide familiale et de découvrir l'accompagnement des personnes âgées dans un home. Ces expériences m'ont permis de mieux connaître le travail de l'aide familiale, de confirmer mon choix et d'être mieux préparée à suivre la formation qualifiante à l'ILLEPS. En décembre 2011, j'ai obtenu mon diplôme. Et quelques jours plus tard, je signais mon premier contrat !

Qu'est-ce que tu dirais à une femme qui voudrait suivre la formation « Visa pour l'Emploi » ?

J'ai eu la chance de trouver mon chemin grâce à cette formation. Elle m'a donné la force, les ressources pour poursuivre mon parcours, pas toujours simple... Donc si une femme veut trouver sa voie et retrouver sa confiance en elle, elle ne doit pas hésiter !

Rejoignez « Visa pour l'Emploi » à Saint-Mard !

Une formation entre femmes pour construire votre projet personnel et professionnel…

- Début de la formation le 17 septembre 2012
- Au programme : remise à niveau en français et math, modules de confiance en soi, communication, gestion du stress, gestion de conflits, stages en milieu professionnel, recherche active d'emploi, accompagnement psychosocial, initiation à l'informatique…
- Séance d'information le 7 septembre à 14 h au Centre Communautaire, 38 rue Léon Colleaux, 6762 Saint-Mard
- Infos et inscriptions : contactez l'ASBL Mode d'Emploi au 063/23.23.87 – modedemploi-luxembourg@viefeminine.be
- Intervention du Forem dans les frais de déplacement et de garde d'enfants – 1 € brut/heure de formation suivie

DONNONS VIE A L'EAU !

Projets de plans de gestion

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du **11/06/2012 au 18/01/2013 inclus.**

VOUS ÊTES INVITÉ À DONNER VOTRE AVIS SUR LES ACTIONS PROPOSÉES POUR PROTÉGER NOS RIVIÈRES, NOS FLEUVES ET EAUX SOUTERRAINES.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet **eau.wallonie.be.**

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à **eau@spw.wallonie.be**, soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

IMPORTANT

UNE SÉANCE DE CLÔTURE SERA ORGANISÉE DANS VOTRE COMMUNE

Une permanence particulière sera organisée par votre commune. Les dates et heures correspondantes pourront être obtenues auprès de votre Administration communale.

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

Wallonie

Donnez-nous votre avis !

La fontaine Saint Roch à Harnoncourt

Dicton : « A la Saint Roch aiguise ton soc ».
« Bienheureux patron du village, de la peste délivrez-nous ».

Le culte de saint Roch

Le nom « Roch » vient du germain « Hrood » (gloire). Roch serait né vers 1295 dans une riche famille de Montpellier. Touché par la grâce, il distribue tous ses biens aux pauvres et part en pèlerinage à Rome. En chemin, il contracte la peste et se réfugie dans la forêt pour éviter toute fréquentation humaine.
C'est un chien qui pourvoit à lui apporter du pain dérobé à la table de son maître pendant toute la durée de sa maladie. Miraculeusement Roch en guérit.
Saint Roch est le patron des carriers, des paveurs et des tailleurs de pierres.

Saint Roch à Harnoncourt

La source dont la légende parle est difficilement localisable. La tradition populaire précise : « …quelque part sur la hauteur, non loin de la lisière du bois entre les lieux-dits : aux champs hasard et la fontaine le chat… ».

Aujourd'hui la statue de Saint Roch trône dans une potale au-dessus d'une fontaine qui est alimentée par la source miraculeuse. Ce monument a été sculpté en 1976 sur le lieu même du lavoir précédent. Il s'agit de la troisième fontaine dédiée au saint. Elle est de facture plus moderne et est l'œuvre du sculpteur Meixois (Meix-devant-Virton) Fernand Tomasi.
Construite en pierre de France (calcaire bajocien) elle comprend trois parties distinctes :

- Une vasque de grande dimension décorée d'une fresque représentant les habitants portant secours à leurs voisins Saint-Mardois.
- La colonne soutenant la niche de Saint Roch représente un visage de femme malade qu'entourent trois gargouilles symbolisant la méchanceté, la vanité et la brutalité.
- Les côtés de la niche ou se dresse Saint Roch et son chien sont ornés de fresques représentant un bûcheron et un moissonneur, symbole du tempérament laborieux des Harnoncourtois.

Ce qui est particulier dans ce culte, c'est que cette croyance populaire enfonce ses racines dans un lointain passé. Il est aussi troublant de penser que jamais de mémoire d'homme, un prêtre n'a participé à la fête de Saint Roch à la source du même nom. Cela s'explique par le fait que l'Eglise catholique n'a jamais reconnu le miracle de guérison de Saint Roch.
A Harnoncourt, la fête de Saint Roch se célébrait le 15 août dans le local de la fontaine publique.

Bernard JOANNES

Extrait de « Et si Rouvroy-aux-moines et Harnoncourt m'étaient contés… »
Edition de la Joyeuserie - 2003

Spectacle pour les petits à la bibliothèque de Lamorteau

Le mercredi 29 août à 15 h 30, la bibliothèque de Lamorteau accueillera le groupe Cancrenote et son spectacle La Soupe au Bonheur.
A travers des chansons poétiques et joyeuses, les artistes vous emmèneront dans un univers de tendresse et de rêve aux accents musicaux diversifiés.
Ce spectacle est adapté aux jeunes enfants dès 1 an et sera suivi d'un goûter.
Entrée gratuite.

Exposition à la bibliothèque de Lamorteau du 25 août au 15 septembre

« Rose ou Bleu, seulement si je veux ! » est une exposition itinérante destinée aux enfants âgés de 3 à 8 ans en groupe ou en famille. Réalisée par Latitude Junior, cette exposition invite les enfants à travers un parcours ludique et interactif à découvrir des livres en déjouant les stéréotypes de genre, tout en cultivant leur imaginaire.
Les adultes plongeront également dans l'univers de la littérature de jeunesse en la découvrant sous un angle particulier : comment y parle-t-on des filles et des garçons ? Quelle idée se font les enfants de ce que les adultes attendent qu'ils deviennent en lisant ces histoires ?
Cette exposition est accompagnée d'une sélection de livres ***« Ce genre que tu te donnes »*** qui présente une centaine d'ouvrages dont les héroïnes et les héros heurtent ou prennent à revers les représentations stéréotypées du féminin et du masculin.

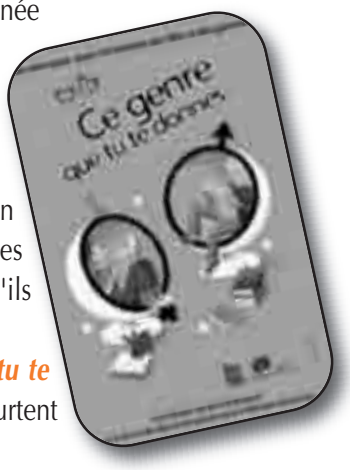

L'exposition est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque :
lundi de 16 h à 19 h ; mercredi de 15 h à 20 h ; samedi de 9 h à 13 h.
Bienvenue à toutes et tous, petits et grands !

Ludothèques

Pour rappel, dans les trois bibliothèques, vous avez la possibilité d'emprunter des jeux pour la modique somme de 0,50 € par jeu pour 2 semaines d'emprunt. Un large choix vous est proposé, pour petits et grands, du puzzle en bois au jeu de société pour adulte.
Pensez-y pour les vacances !

Nouveau logiciel

Un PC de l'EPN de Lamorteau est équipé du logiciel Antidote qui vous permet de corriger vos textes de façon simple et rapide. D'un seul trait, le correcteur d'Antidote souligne toutes les fautes, de l'accent oublié à l'accord difficile, de la virgule malvenue au pléonasme bête.

Fermeture des bibliothèques en été

La bilbiothèque de Lamorteau sera fermée :

- du mardi 24 juillet au mardi 31 juillet inclus,
- du lundi 20 août au mercredi 22 août inclus.

Les bibliothèques de Dampicourt et Harnoncourt seront fermées :

- du samedi 30 juin au samedi 14 juillet inclus,
- le samedi 18 août.

Bel été à tous !

Chasse aux œufs à Torgny

Les Cloches auront été très gentilles de garder quelques jours de plus les œufs qu'elles ramènent traditionnellement de Rome avant de réintégrer leurs clochers respectifs.
Le 14 avril dernier, les enfants de Torgny ont donc été invités à remuer les touffes d'herbe, à écarter les premières fleurs en face de l'ermitage pour voir apparaître, à leur grand contentement, les œufs tant convoités.

Tous en ligne : une chasse bien menée commence par une belle ligne de chasseurs, paniers à la main. 3, 2, 1… partez ! A gauche, à droite, les plus petits se font aider par les plus grands. Y en avait-il ailleurs que sur le terrain devant l'ermitage ? Certains s'enhardissent et vont inspecter « l'escargot ». Rien ! Tout est donc dans ce grand carré d'herbe. Les recherches continuent et les découvertes se succèdent. « Tu as vu ce que j'ai trouvé ! », « Là, regarde, encore un ! », « Waouw, un œuf surprise ! », « Tu en as combien, toi ? ».
Le terrain est inspecté minutieusement, les paniers sont comparés, soupesés et les visages sont radieux.

Après l'effort, le réconfort et le trésor est rapidement entamé, surtout les œufs en chocolat, les « vrais » œufs seront confiés à maman – ou papa – pour le repas du soir.
Quel plaisir de manger ensemble quelque chose que l'on a chassé soi-même !

A très bientôt pour une nouvelle activité organisée par l'Ecole Buissonnière.

JM RANDOUR

Nouvelles de votre cercle horticole

Ce n'est pas parce que le temps est peu favorable aux cultures des légumes, au repiquage des fleurs ou à la tonte des pelouses que les activités de notre cercle horticole se sont ralenties; la préparation de la nouvelle saison a préoccupé les membres du comité.

Un mot d'abord sur la conférence de clôture le 23 avril ayant pour thème l'ART JAPONAIS : conférence très intéressante et surprenante à plus d'un titre. Nous ne fûmes pas peu surpris d'apprendre que chaque geste posé pour placer une fleur est un acte ayant un sens, souvent d'origine religieuse…

Un commentaire ensuite sur notre traditionnelle distribution des plantes de balcons et jardinières de ce 10 mai ; vu l'incertitude du temps, celle-ci a pu être déplacée dans les écuries de la ferme Noël toute proche : « grand merci, Annie & Gérard ». Après l'arrivée matinale des sacs de terreaux, c'est plus de quatre mille fleurs qu'il nous a fallu d'abord reconnaître, ensuite classer et réceptionner. Malgré le dévouement des membres du comité afin d'assurer une distribution rapide et correcte, nous avons dû constater de trop nombreuses erreurs, erreurs qui, nous en sommes conscients, mécontentent nombre d'entre vous. Nous en sommes les premiers navrés en en tirerons les leçons pour l'an prochain.

Mais revenons à la nouvelle saison :

Vu le succès (tout relatif) remporté l'an dernier au concours « LUXEMBOURG, PROVINCE PROPRE ET FLEURIE », le cercle horticole a réinscrit le village de Torgny pour la saison 2012. Rappelons qu'une réunion explicative du projet fut programmée ce 18 avril ;
Malheureusement celle-ci n'obtint pas le succès espéré…
La volonté étant d'améliorer la beauté du village, des délégués du cercle, de l'administration communale et des ouvriers communaux ont parcouru les rues de la localité afin d'identifier les améliorations possibles. Nous renouvelons notre appel auprès de la population pour fleurir les maisons et les parterres et veiller à la propreté des rues. Merci de nous soutenir dans la valoriser notre beau village Gaumais.

Comme chaque année, et pour la 17ème fois consécutive, notre cercle met sur pied le CONCOURS DE MAISONS FLEURIES s'adressant à tous les habitants de la commune. De nombreux prix récompensent chacun des participants. Rappelons que ce concours est entièrement gratuit: il suffit d'être membre du cercle (5 €/an). Vous pouvez vous inscrire dès à présent; les membres actuels recevront le traditionnel bulletin d'inscription.

Les dates importantes sont fixées :

- le 31 juillet : passage du jury.
- le vendredi 7 septembre : remise des prix à la salle communale de Torgny. Toutes et tous vous êtes cordialement invités à cette soirée festive (20 h).

Le calendrier des manifestations 2012-2013 est en élaboration ; vous en serez informés en temps voulu. Sachez qu'une conférence très intéressante intitulée : « Cuisiner les fruits et légumes contre le cancer » est déjà programmée le 15 octobre. Nul doute que vous serez nombreux à écouter les précieux conseils qui pourront nous prémunir davantage.

Le comité du Cercle Horticole de Rouvroy vous souhaite beaucoup de bonheur dans vos entreprises culturales.

Des vignerons wallons se forment
pour développer une viticulture naturelle de qualité

A l'initiative des 2 vignobles jumelés du vignoble de Torgny « Le Poirier du loup » et du vignoble de l'abbaye de Villers-la-Ville, 4 autres vignobles ont participé au week--end de formation sur les méthodes de cultures naturel ou biologique donné par Mr Jean-Marie Balland[1].

La formation de ce 11 et 12 février 2012 a permis de voir les concepts agronomiques modernes respectueux de l'environnement et du développement de la vigne visant à :

- ce que celle-ci ait la vigueur nécessaire au moment ou il faut dans sa croissance sans nuire à son équilibre pour lutter contre les parasites
- à avoir la meilleure maturité possible des raisins sans problèmes de pourriture à la vendange.

Nous avons abordé :

- le travail du sol en début de saison pour accélérer le réchauffement de celui-ci et ainsi activer les microorganismes pour qu'ils digèrent à la fois les matières organiques de l'enherbement partiellement déraciné et les apports organiques compostés riches en matières azotées. L'objectif est que la vigne puisse avoir ce qui lui faut à temps pour le débourrement des bourgeons et la croissance des sarments des feuilles et boutons floraux.
- l'enherbement qui doit être remis en place et en compétition avec la vigne après la floraison fin juin pour absorber les reliquats d'azote et ainsi limiter les développements des sarments, les feuilles et les entre-cœurs (gourments).

Nous avons vu aussi des nouveaux principes de taille qui tiennent compte de la vigueur de chaque cep et aussi d'une bonne répartition des sarments sur le palissage de la vigne.

Enfin nous avons abordé l'interprétation des résultats d'analyse de sarments pris cet hiver pour ajuster les apports minéraux qui ne sont pas disponibles ou que la vigne ne sait pas assimiler par déséquilibre du sol.

Cette formation va permettre que les vignerons wallons présents puissent mieux gérer l'équilibre et rétablir un écosystème de vie pour le développement de leurs vignobles.

Etre vignerons sous nos climats en utilisant des méthodes respectueuses de l'environnement, de la santé des personnes qui travaillent dans la vigne et des consommateurs des vins, c'est l'objectif poursuivi par les 50 personnes présentes lors de cette formation afin de retrouver un développement durable et cohérent. [2]

Pour Ecoculture, Paul DE MEERSMAN

[1]M. Jean-Marie Balland est consultant gratuit pour les deux vignobles jumelés depuis 3 ans. Il a une expérience de 50 ans de viticulture personnelle dans le Sancerrois et est conseiller viticole indépendant en France, en Suisse et maintenant en Belgique depuis plusieurs dizaines d'années.

[2]Les vignobles sont les cultures agricoles qui reçoivent le plus de produits de synthèse et qui laissent des résidus de pesticide importants dans les vins même si l'on dit que cela reste dans des normes sanitaires officielles.

Son et Lumière 2012… illustres gens de nos villages

Rouvroy, table d'hôtes en 1791 !

Invitation cordiale à toutes et à tous,

Le samedi 15 septembre à 22 h aura lieu notre traditionnel son et lumière…
Réservez dès à présent la date dans vos agendas…
plus amples renseignements dans le prochain numéro de votre bulletin communal.

Le jardin de curé de Torgny

La poire a cidre un cadeau qui nous vient de Normandie

Le jardin de curé de Torgny, un message permanent pour assurer la promotion de la poire et du raisin de table en Gaume.
Concernant la poire, le verger conservatoire de Torgny a vocation de promouvoir les variétés courantes méritantes adaptées à nos village et conseillées par le CRAW de Gembloux mais aussi les poires à cuire qui sont une caractéristique bien particulière liée à nos traditions et à nos sols et les poires à poiré qui vont le devenir pour fournir une boisson festive goûteuse saine et biologique au possible.
A ce sujet, un alignement d'une vingtaine de poiriers à cidre seront implantés cette année dans le bas du village pour bien marquer la volonté Communale de faire du cidre de poire un produit local de grande qualité.

Concernant le raisin de table, le jardin de curé a vocation de promouvoir la treille sachant que d'énormes progrès ont été faits dans le cadre de la résistance des variétés de raisins aux grandes maladies et que l'on peut produire actuellement des raisins de table et à deux fins c'est-à-dire de table et de vinification sans passer par les pesticides.

une poire méritante conseillée par le CRAW de Gembloux

Le verger sera ouvert lors de la foire artisanale du 15 juillet 2012 où sera expliqué le programme communal concernant le poirier à cidre, les choix qui ont déterminé les variétés de raisin de table lors de la mise en place de la collection communale ainsi que le palissage en lyre que nous sommes les seuls à pratiquer en Belgique.
Il sera également dégusté des produits issus de la pomologie et spécialement de la poire.

Comme chaque année, la Commune, par l'intermédiaire de son agent forestier Monsieur HEINEN, greffe les variétés que nous pensons les plus performantes et qui rentrent dans nos vergers conservatoires.
Cette année et dans les années à venir, une certaine quantité de ces arbres seront distribués aux personnes qui feront un effort particulier de conservation concernant les vieux poiriers et qui assureront ainsi la promotion de la poire gaumaise.

Michel REZETTE
Consultant en agronomie
Commune de Rouvroy

Des nouvelles de SELavie
Système d'Echange Local

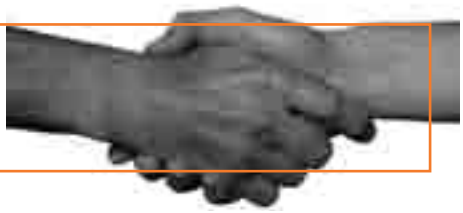

En route vers l'été sur les chapeaux de roue ! Jugez vous-mêmes : le 19 avril dernier, SELavie recevait un prix octroyé par la Province de Luxembourg qui avait lancé un appel pour récompenser les projets solidaires et citoyens dans le domaine de l'économie sociale. 2.500 € nous sont attribués pour continuer le travail de mise en réseau et d'entraide de notre SEL. Quelle joie et quelle reconnaissance après un an d'existence seulement. Le CoCo de SELavie, entendez le Comité de Coordination, a vraiment apprécié !

A côté de cela, nous poursuivons le travail de liaison entre les personnes et/ou les groupes. Nous commençons à intégrer des associations dans notre SEL. La première à franchir le pas dans cette catégorie est le Centre Culturel de Rossignol. Imaginez les échanges possibles avec un tel membre! Besoin d'une salle, besoin d'une animation ? Les tractations et transactions vont déjà bon train et nous nous réjouissons des aides que les associations pourront fournir à nos adhérents et vice versa.
Autre sujet de réjouissance : le 2 juin dernier, notre journée «assemblée générale agrémentée», s'est déroulée à Buzenol. Nous avons commencé l'après-midi par une information à de nouveaux membres potentiels. Suite à quoi, nous avons tenu notre assemblée générale et amorcé une réflexion sur l'avenir de SELavie. De nouvelles idées ont fusé en travaillant en petits groupes. De quoi envisager l'avenir du SEL avec le sourire. Puis, ce fut la place du repas suivi d'un bal folk avec initiation aux techniques de base de danse.
Lors de cette journée spéciale, on en a profité pour refaire un tour des offres et des demandes en direct. En effet, il est de plus en plus évident qu'il y a plus d'échanges réalisés après une réunion où l'on se met d'accord de suite, qu'en différé via notre bottin d'offres. Cette constatation a d'ailleurs fait naître l'idée de réunions SEL mensuelles, à voir…
Et donc, voici un extrait des échanges conclus sur place : un groupe de filles va se lancer dans l'isolation d'un appartement, des enfants vont suivre des cours de guitare, on va poser des cloisons dans la classe pleine de portes et donc de passage, d'une institutrice seliste. La porte de garage en métal de Robert et Christiane va être décapée, poncée et repeinte. On va enfin faire un cours collectif de pose d'argile sur les murs, technique que certains selistes dominent fort bien, etc.

Ca se passe comme ça au SEL. Il suffit de demander, mais c'est peut-être le plus difficile à faire : oser demander, oser se lancer dans la ronde du SEL. Pourtant, une fois que c'est fait : que de bon'heurs, que de bonheurs et que de bonnes heures.
D'ici là et en attendant une rentrée fracassante et pleine de sel, profitez au mieux des mois d'été.

Informations : Marylène Pierre au 0492/03 28 97 ou selaviegaume@gmail.com.

De beaux ancêtres sur nos routes le 18 août

La 34ème édition du rallye Liège-Nancy-Liège, réservée aux motos d'avant 1945, empruntera les routes de notre commune le samedi 18 août entre 14h15 et 17h. Une vitesse moyenne de 36 km/h est imposée. Une belle opportunité de découvrir de belles motos sorties du passé et de réaliser de jolies photos…

DATE	AGE	Juillet
Du 02/07 au 06/07	5-7 ans	***Initiation vélo et multisports 60 €*** Apprendre à rouler à vélo sans les roues stabilisatrices. Circuit d'équilibre, contournements et franchissements d'obstacles, apprentissage du code de la route. **Matériels nécessaires** : vélo sans les roues stabilisatrices, un casque et un gilet fluorescent
	8-12 ans	***Les fous du guidon 60 €*** Apprendre à maîtriser son vélo dans toutes les situations, parcours techniques, découverte de la région.
	10-15 ans	***Tour de Gaume 80 €*** Pour les accros aux sensations fortes, venez découvrir la Gaume à travers bois et forêts comme vous ne l'aurez jamais vue. Selon les conditions météorologiques, une nuit en bivouac sera organisée.

Rouvroy

Ecole d'Harnoncourt 10, rue centrale 6767 Harnoncourt

Renseignements et inscriptions : www.expertsport.be

Avec le soutien de la commune de Rouvroy

ROUVROY

MERCREDI

14h - 15h
PSYCHOMOTRICITE
3-4 ans / 100 €

15h - 16h
GYMNASTIQUE ET INITIATION SPORTIVE
5-7 ans / 100 €

16h - 17h
GYMNASTIQUE ET MULTI-SPORTS
8-12 ans / 100 €

VIRTON

19h - 20h (0-5km) // 20h - 21h (5-10km)
RUN FOR FUN
APPRENDRE À COURIR EN QUELQUES SÉANCES
À partir de 15 ans
35 €/trimestre OU 100 €/année

DATE	AGE	Août
Du 13/08 au 17/08 (pas de stage le mercredi 15 août)	3-4 ans	***Eveil des sens 35 €*** ***(Uniquement le matin)*** Ce stage propose un ensemble d'activités qui assure le développement harmonieux de tous les sens chez l'enfant. Merci de prévoir un tablier ou une vieille chemise pour les activités artistiques.
	5-12 ans	***Koh Lanta II 60 €*** Nous avons remanié les aventures télévisées, pour laisser place à des épreuves toujours plus ludiques et innovantes adaptées aux enfants. Au programme de nombreuses épreuves, tels que construction de cabane, l'épreuve du poteau, ...

DATE	AGE	Août
Du 20/08 au 24/08	5-13 ans	***Indiana Jones et la chasse au trésor 60 €*** A chaque épreuve réussie, vous recevrez un indice qui vous permettra de résoudre l'énigme finale qui conduira aux trésors cachés. Déjouez les pièges, prenez des risques et trouver le trésor perdu !

DATE	AGE	Août
Du 27/08 au 31/08	5-13 ans	***Fort Boyard 60 €*** Retrouvez tous les personnages du jeu télévisé, Père Fourra, Les Maîtres des jeux, Passe Partout...les équipes vont s'affronter avec un objectif commun : retrouver les clefs pour remporter le trésor (carte, épreuves, énigme, ...)

Des nouvelles du club de Ju jutsu de Dampicourt...

Encore une année de cours qui s'achève, ou plutôt une saison …

Celle-ci s'est clôturée par notre traditionnelle « remise des ceintures » au Pachis à Habay-la-Neuve. C'est l'occasion pour les parents, la famille ou même les amis de se rendre compte du travail des élèves de tous les clubs de notre fédération pendant l'année écoulée.

A ce sujet, nos élèves de Dampicourt ont bien travaillé, en effet :

Chez les petits (4 à 6 ans)

- 7 élèves ont obtenu leur ceinture jaune dont deux avec une barrette orange ;

Chez les enfants (7 à 11 ans)

- 1 élève a obtenu sa ceinture bleue ;
- 3 élèves ont obtenu leur ceinture verte dont 1 avec une barrette bleue ;
- 4 élèves ont obtenu leur ceinture orange dont 1 avec une barrette rouge ;
- 2 élèves ont obtenu leur ceinture jaune

Chez les adultes (12 à ... ans)

- 5 élèves ont obtenu leur 1ère barrette rouge (premier grade adulte) ;
- 1 élève a obtenu sa 2ème barrette rouge ;
- 2 élèves ont obtenu leur 3ème barrette rouge.

Bref, encore une saison qui se termine par la récompense bien méritée du travail des élèves.

Maintenant ce sont les vacances, la reprise est prévue comme chaque année à la deuxième semaine de septembre.

Si vous désirez rejoindre notre club dans le but d'apprendre un véritable art martial traditionnel, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Encore félicitations à tous nos élèves !

Dany STASSER

36ème édition du Mémorial Van Damme

Le 7 septembre 2012 au Stade Roi Baudouin

Pour la deuxième fois, la commune de Rouvroy a décidé d'organiser un déplacement à la soirée du Mémorial Van Damme à Bruxelles.

Horaire • Vendredi 7 septembre 2012
Aller : Départ à 16 h 30 devant la maison communale / Retour : Départ à 01 h 30 du Stade Roi Baudouin

Conditions pour participer :
Etre âgé(e) de 12 ans au moins et 16 ans au plus ;
Etre domicilié(e) sur la Commune de Rouvroy ;
Inscription au guichet de l'administration communale uniquement moyennant une quote-part de 10 €.

Les places étant limitées, seuls les 48 premiers inscrits seront retenus en priorité !
Nous vous proposons de prévoir un casse-croûte et des boissons pour la soirée.

Pour l'organisation, Stéphane HERBEUVAL

Nos champions de Belgique !

Un immense bravo à nos quilleurs du **QC Ethe Couarail** qui ont une fois de plus démontré leur talent en remportant avec **Damien BACKES** la médaille de Champion et avec **Gilles NEULENS** la médaille de Vice-champion dans la catégorie individuels juniors.
Félicitation également au tandem Messieurs composé d'**Olivier MOULU** et **Christopher ZELS** qui se hisse à la 3ème place du podium !
Puisse cette discipline sportive être rapidement inscrite dans les compétitions olympiques !

Un taxi bien utile : « La Locomobile »

Lors de notre réunion de juin, nous avons rencontré la responsable et le chauffeur de la « Locomobile », taxi mis à la disposition des habitants de Rouvroy, gratuit le vendredi et payant les autres jours.

La responsable a d'abord expliqué en quoi consistait ce service : les horaires, les tarifs, les demandes particulières. Le chauffeur a aussi donné quelques explications.

Des membres présents ont posé des questions puis ont pu voir le véhicule. Tous ont apprécié ce moment qui leur laissait imaginer tous les services possibles grâce à ce service personnalisé.

Pour réserver un transport, tél. : 0800 25115.

Décoration florale

Grâce à Mesdames Christiane Andrianne et Annick Raimond, notre après-midi s'est prolongé par un cours d'art floral. A partir de fleurs, de graminées des champs et des jardins, à partir de fruits et de quelques roses, nos deux animatrices nous ont ravis par leur art dans la composition de montages floraux. Petits ou grands, montages simples ou sophistiqués, chacun a apprécié le travail de nos deux artistes. Tous sont repartis un peu plus riche de beauté, emportant aussi l'un ou l'autre montage tiré au sort lors d'une mini-tombola.

Bonnes vacances

à toutes et à tous.

Rendez-vous en septembre

pour de nouvelles animations

ou conférences.

Allocations de chauffage

Quel type de chauffage ?

SI vous utilisez le gasoil de chauffage en vrac, le gasoil de chauffage à la pompe ou le gaz propane en vrac ou le pétrole lampant (type c) **ET**
SI vous êtes livrés entre le 01/01/2012 et le 31/12/2012.

Qui y a droit ?

Catégorie 1 : les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé (statut BIM/OMNIO).
Catégorie 2 : les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 16.306,33 €, majoré de 3.018,74 € par personne à charge*.
Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.
* Pour être considérée comme une personne à charge, les revenus nets doivent être inférieurs à 2.890,00 €, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants.
Catégorie 3 : les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire **et** qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Où s'adresser ?

Adressez-vous au C.P.A.S. DE ROUVROY, rue du 8 Septembre 41 à 6767 Dampicourt lors de la permanence « allocations chauffage » (voir ci-dessous).

Quels documents ?

Si l'ensemble de votre ménage est BIM/OMNIO, munissez-vous des documents suivants : la facture et votre carte d'identité.
Si vous faites partie de la deuxième catégorie, veuillez vous munir de votre dernier avertissement-extrait de rôle et, si votre situation financière a changé récemment, munissez-vous de preuves récentes de vos revenus (les 6 dernières fiches de salaire, extraits de compte, attestation de chômage, …).
Si vous faites partie de la troisième catégorie, munissez-vous de la décision d'admissibilité du règlement collectif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

Quel délai ?

Introduisez votre demande au C.P.A.S. de votre commune dans un délai de 60 jours à dater de la livraison du combustible.

Permanence « allocations chauffage » au C.P.A.S. de ROUVROY

Mardi : de 13 h à 16 h ou sur rendez-vous

Madame GAVROY Tania est joignable au 063/58 86 65 (lundi, mardi et jeudi)

Pas de permanence les 3, 10 et 31 juillet 2012
ainsi que le 21 août 2012

100 ans de mariage !

La Commune a eu le plaisir d'honorer et fleurir deux couples sympathiques qui viennent de fêter leurs noces d'or. La Bourgmestre Carmen RAMLOT et l'échevin Christian FERIR ont exprimé aux époux Roland LHOMME et Christiane GRAFF d'Harnoncourt et aux époux Michel BERQUE et Marie-Thérèse ALLARD de Couvreux toutes les félicitations aux jubilaires, entourés de leurs belles et grandes familles.

Visite nocturne de la basilique d'Avioth

Bienvenue à tous les amoureux d'Avioth et de sa basilique !

Le syndicat d'initiative Le Méridional de Torgny vous convie à une visite nocturne de la basilique

le samedi 18 août 2012 à 21 h à Avioth.

La progression de la visite se fera en découvrant les différents endroits intéressants de la basilique.
Pour une question d'organisation pratique, le groupe étant limité, l'inscription préalable est conseillée au syndicat d'initiative Le Méridional au +32 63/57 83 81 ou au +32 63/57 94 41.

PAF : 4 € au profit de l'association « Les amis d'Avioth » pour la réfection de la basilique (gratuit en dessous de 12 ans).

Torgny

Fête artisanale

15 juillet

24ème fête des Artistes et Artisans

Dès 10 h

Artisanat de qualité – Produits de terroir – Les vins de Torgny - La Lutherie de la Gaume – Dioramas…
Exposition photos sous les arbres
Les marionnettes du théâtre de Frère Jacques – La clown Popette – Phil et Hélène….
Sonny and the wild cows – To Zanarkand – Clô et Milo
Les Mâles de mer – Les Rois du Macadam
Stéphane Cassart

Entrée gratuite – Navette de bus entre Lamorteau et Torgny
Organisation : SI Le Méridional asbl – tél : 063 57 83 81
www.torgny.be

Week-end des paysages à Torgny

Paysages et saveurs à Torgny, des paysages à croquer !

Dimanche 30 septembre
à 15 h, rendez-vous au SI, place Albert Paul, 6 à Torgny

Au départ de la placette fleurie au pied de l'église du village et tout au long des ruelles, vos guides vous feront découvrir les facettes croustillantes de l'histoire de ce village typiquement gaumais. La vigne sera à maturité et ne vous étonnez pas si vos babines s'humectent à la vue des grains dorés, cueillis par des bénévoles. Il sera alors temps de regagner le village par le chemin pentu qui vous donne à voir les collines environnantes et, de retour au point de départ, vous laisser séduire par la fraîcheur du vin de Torgny et les saveurs simples et revigorantes de notre pâté gaumais.

Durée de l'animation : 2 h. Prix : 5 €. Gratuit en-dessous de 12 ans.
Réservation nécessaire au 063/57 83 81 et 063/57 94 41.

Organisation du SI le Méridional

Un grand coup de main

pour les écoles de la petite cigale et la petite fourmi

La firme MICHELMAN d'Aubange organise chaque année une journée de services aux associations et, cette année, nous avons bénéficié de l'aide de 13 personnes. Avec eux, nous avons pu réaliser la structure d'un préau à la petite fourmi, le décimentage d'un mur à la petite cigale et aussi de nouvelles peintures dans la cantine. En moins de 8 heures le 11 mai, le résultat inespéré fut obtenu et les photos de l'équipe et des travaux extérieurs en sont la preuve. Un grand Merci à tous les membres de l'entreprise MICHELMAN d'Aubange et aux meneurs de projet de cette initiative, Jean-Marc CECI et Christophe MAERTENS. Un prochain rendez-vous est déjà envisagé pour l'année prochaine selon les travaux futurs…

Pour le P.O. de l'école libre
Thierry DUCARME

merci

CLUB DES JEUNES DAMPICOURT présente

E411 sortie 29, dir. Virton

DAMPICOURT

LE PLUS GROS DANCEFLOOR PLEIN AIR DE LA PROVINCE

MEGA PLEIN AIR

Une nouvelle scène, un NOUVEAU son et light-show jamais vu dans la région

20-21 JUILLET

VENDREDI 20
FEU d'artifice
musical GEANT

ENTREE GRATUITE

SAMEDI 21

IBIZA night

Revivez l'ambiance
des plus grands clubs d'Ibiza

flypub.be

DISCO MOBILE NB 0497/33.15.07

samedi 21: à 13h
Tournoi de pétanque

dimanche 22: Tournoi
de mini-foot et
barbecue en soirée

Must Fm · TWIZZ · LAZER · TROJKA · BOFFERDING

Dampicourt en fête les 20, 21, 22 juillet !

Barbecue du 22 juillet

CLUB DES JEUNES DE DAMPICOURT
www.cdj-dampicourt.be

INVITATION • Comme chaque année, à l'occasion de la fête nationale, le club des jeunes de Dampicourt organise un barbecue qui aura lieu le dimanche 22 juillet dès 19 h 30 à l'emplacement habituel.
Cette année, le barbecue sera suivi d'une soirée « années 90 ».

Cordiale invitation à tous. Dans une ambiance chaleureuse et musicale, nous vous proposons :

- Une assiette froide (pâtes, riz, légumes…) au prix de 5 € et gratuite pour les enfants de moins de 10 ans.

- Les viandes grillées :

Saucisse thuringer	1 €
Saucisse merguez	1 €
Côtelette	2 €
Brochette	2 €
Lard	1 €

Afin que nous organisions au mieux le service et que nous prévoyions les quantités nécessaires, pourriez-vous nous retourner le talon ci-dessous pour le vendredi 13 juillet à l'adresse suivante :
Autphenne Stéphane : 9, rue des Jonquettes à Dampicourt. Tél. : 0497/10 73 77

Tout au plaisir de vous retrouver.

Depuis plusieurs années déjà, malgré nos prix plus que démocratiques, nous déplorons, hélas, des abus au niveau du service en crudités. En effet, certaines personnes ne réservent pas d'assiettes froides et se servent malgré tout. Nous serons particulièrement attentifs à cela à partir de cette année. Merci de votre compréhension.

La jeunesse dampicourtoise

Commande souhaitée au nom de Monsieur/Madame _____
Adresse : _____

(Nombre)

____ assiette(s) froide(s) : ____ x 5 € = ____€
____ assiette(s) froide(s) gratuite(s) pour enfant
____ saucisse(s) thuringer : ____ x 1 € = ____ €
____ saucisse(s) merguez : ____ x 1 € = ____ €
____ côtelette(s) : ____ x 2 € = ____ €
____ brochette(s) : ____ x 2 € = ____ €
____ lard(s) : ____ x 1 € = ____ €

TOTAL = _____ €

Payement sur place

Signature

Fête de Lamorteau 27, 28 et 29 juillet

Suite au succès de l'année dernière, le Club des jeunes de Lamorteau a le plaisir de vous convier, cette année encore, à la traditionnelle fête du village les 27, 28 et 29 juillet.

Au programme de ces trois jours festifs

Vendredi 27
Tour du village accompagné par la fanfare
Bal d'ouverture (entrée 5 €) : Méga-fuel/K!evv party (de nombreux cadeaux à gagner tout au long de la soirée)
Samedi 28
Tournoi de beach volley (informations ci-dessous)
Bal de la fête Bal (entrée 5 €) avec comme Guests :

- Dj kelly (de Liège)
- Dirty Brothers
- Dj John Wait

Dimanche 29
Barbecue (informations et talon ci-dessous)
Tournoi de pétanque avec des lots à gagner dès 14 h
Activités pour les enfants dès 14 h
Bal des années 70 à nos jours (entrée 3 €)

Vendredi 29 juillet : tour du village

Cette année encore, un tour du village avec l'harmonie est organisé le vendredi 29 juillet lors de la fête de du village. Comme chaque année, nous vous donnons l'occasion d'offrir un verre en nous arrêtant chez vous.

Le tour débutera au chapiteau à l'ancienne gare à 18 h 30 le vendredi 27 juillet.

Le tour de la fanfare ne peut avoir lieu que grâce à l'accueil chaleureux que vous lui faites. Si vous désirez cette année encore organiser un arrêt chez vous lors du passage de la fanfare, sonnez à Julien Herbeuval au 0479/31 12 32

Samedi 28 juillet : beach volley

Le Club des jeunes de Lamorteau a le plaisir de vous inviter à son tournoi de beach-volley annuel. Celui-ci se déroulera le samedi 28 juillet dès 10h30 à l'ancienne gare de Lamorteau, rue de la Station à Lamorteau (Rouvroy).
Le premier match commencera à 11h, nous demandons aux équipes d'être sur place à 10 h 30.
Vous pouvez vous inscrire des manières suivantes (inscription avant le 22 juillet) :
Soit en téléphonant à Cyril Servais au 0479/45 99 31
Soit en envoyant un mail à l'adresse suivante : cdjlamorteau@hotmail.com.
Ou en envoyant la fiche d'inscription à l'adresse suivante :
Julien Herbeuval, 2 rue des Tannières, 6767 Lamorteau.
Nous demandons une participation de 5 € par joueur (minimum 5 joueurs par équipe), les trois premières équipes seront récompensées par une coupe ainsi qu'un lot.
Dimanche 29 juillet : pétanque

Inscription au chapiteau auprès de Gilles Neulens dès 14 h.

5 € par joueur, chaque équipe joue 4 matchs. Le tournoi commencera à 14 h 15.

Dimanche 29 juillet : barbecue de la fête

A l'occasion de la fête du village, le club des jeunes de Lamorteau vous convie au traditionnel barbecue du dimanche qui se déroulera le 29 juillet dès 11 h 30.
Pour finir le weekend de la fête en beauté, quoi de mieux que de se réunir tous ensemble pour un barbecue ?
Alors à vos agendas pour réserver dès maintenant !

Talon d'inscription à remettre au plus tard pour le mardi 24 juillet au :

- 29 rue du Radru, Lamorteau, Herbeuval Marie Noel (063 57 24 97)
- 2 rue des Pâquis, Lamorteau, Gillet Cécile
- Herbeuval Julien, 0479/31 12 32

Les crudités sont à volonté (jusqu'à épuisement des stocks)

Famille

Nombre de menus enfant : ____ x 6 € (comprend une boisson, les crudités, un hot-dog, et le dessert)

Nombre de personnes : ____ x 6 € (comprend l'apéritif, les crudités, le café et le dessert).

Nombre de brochettes : ____ x 2,50 €

Nombre de tranches de lard (mariné) : ____ x 2 €

Nombre de merguez : ____ x 1,50 €

Nombre de saucisses : ____ x 1,50 €

TOTAL = _____ €

ORGANISATION : Club des jeunes de Lamorteau

Ecole de Musique de Rouvroy

Les disciplines enseignées

- Eveil musical, formation musicale (solfège)
- Les instruments : piano, violon, chant, guitare, flûte, trompette, saxophone, clarinette, batterie.

Les responsables :
François Godard • 0498/63 17 06
francoisgodard02@hotmail.com
Jacqueline Zimmer • 063/57 05 19 ou 0475/45 25 80
jacquelinezimmer@hotmail.com

Début septembre, l'école reprendra ses activités.
Si vous avez entre 7 et 77 ans (voir même 6 ans pour certains instruments) et que vous désirez pratiquer un instrument de musique seul ou en ensemble, si vous désirez évoluer suivant votre propre rythme et vos capacités, adressez-vous à l'Ecole de Musique de Rouvroy.

Les inscriptions se feront les samedis 1er et 8 septembre de 10 h à 12 h à l'école communale d'Harnoncourt.

Renseignements auprès des responsables

Nouveau guide des Sentiers de Grande Randonnée

Un nouveau topo guide a été présenté, qui complète la série des guides reprenant les balades balisées par l'ASBL les Sentiers de Grande Randonnée. Le GR 129 va de Dinant à Arlon et fait une très belle place à la Gaume et à notre Commune en particulier. La Bourgmestre et le Président du SI de Torgny ont assisté à la présentation du guide à la maison de Tourisme à Virton. Tous en route pour de nouvelles belles randonnées !

www.grsentiers.org – info@grsentiers.org

Dernière minute...

Le permis du hall retiré par le Ministre Henry !

Ce 25 juin, par un arrêté, le Ministre Henri, a annulé le permis octroyé (par deux fois) **par sa propre administration**. Le dossier complémentaire concernant essentiellement le parking (phase 2) et l'aménagement du ruisseau devra être introduit dans la demande de régularisation.

Du temps perdu et peut-être bien de l'argent pour le retard occasionné aux entreprises !

La « faute », (si l'on peut dire), se situe au niveau de l'accord donné par son administration, la commune a donc introduit une action en justice contre la région wallonne pour qu'elle prenne en charge les éventuels coûts des retards consécutifs à cette erreur de procédure.
La commune a très légitimement lancé les travaux suite à des permis favorables octroyés en bonne et due forme par l'urbanisme et ne peut dès lors être responsable et redevable d'aucun dédommagement d'entreprises.

Les motifs :

Outre une série de détails réellement insuffisants pour justifier tant de frais (voir plus bas), les deux points marquants sont l'aménagement du deuxième parking en face et la préservation du ruisseau à l'avant du hall. Ces deux projets sont en finalisation avec les autorités compétences (DNF, Natura, Responsable cours d'eau…), de nombreuses réunions de travail ont été organisées et un avis positif de la commission Natura 2000 nous a été délivré le 15 décembre 2011.
C'est d'ailleurs fort de ces informations que l'urbanisme a octroyé le permis pour la seconde fois (réintroduit car le délai du premier permis était atteint). En effet, la vraisemblance de l'aboutissement prochain du dossier complémentaire (septembre 2012) ne pouvait être une raison pour repousser une nouvelle fois les travaux et l'administration avait dès lors donné un avis FAVORABLE permettant à la commune de donner ordre de commencer les travaux.

Dommage que, ni l'urbanisme, ni la commune n'ait été interrogés par le Ministre avant sa décision ! Cela aurait peut-être éclairci son jugement. Nous avons, suite à cela, obtenu une rencontre au cabinet pour le 2 juillet afin d'avancer une nouvelle fois.

Parmi les motifs « légers » nous relevons :

- pente d'accès personnes handicapées de 5.35% au lieu de 5% (déjà corrigé en réunion de chantier) qu'aucun ne contrôle – urbanisme, administrations subsidiantes, tutelle… – n'avait relevé
- plantation de haie en lauriers à remplacer par espèces indigènes
- déplacement de l'arrêt de bus
- chemin d'accès à partir du Ravel (évident qu'il existe quand on se rend sur place !)
- préservation de la haie côté rivière, aucun arrachage n'est prévu !
- …

Rien donc de bien solide en dehors des points parkings et ruisseau déjà signifiés explicitement dans l'avis favorable.

A savoir :

Le Ministre Henri a déjà versé par ailleurs 150.000 euros de subsides sur base d'une validation du dossier par ses services qui n'avaient pas demandé de compléments d'information…

Les services du Ministre des Sports ont aussi validé le projet pour accepter son subventionnement. Ces subsides sont déjà mis en liquidation aussi…

Stéphane HERBEUVAL, 1er échevin.

Ca bouge à l'école libre de Lamorteau...

Ecole Libre Fondamentale
«La petite cigale»

5, rue de l'église
6767 LAMORTEAU

L'excursion des petits

Il y a quelques semaines, nos petits de 1ère et 2ème maternelles sont partis en excursion à la ferme du Pré Lagarde. Quelle belle journée ! Le trajet en bus fut déjà une aventure à lui tout seul. Pensez donc quand on a 3 ou 4 ans, un autocar, c'est drôlement impressionnant... Arrivés sur place, nous nous sommes répartis en petits groupes.

Nous étions bien encadrés, des mamans, des mamis et nos institutrices nous accompagnaient. Nous avons fabriqué du beurre, confectionné du craquelin et visité les animaux Nous avons pu les nourrir, les caresser et même monter les poneys.

La journée fut bien remplie et très intéressante. A notre retour, papa et maman étaient contents de savoir que nous avions encore appris plein de choses en nous amusant.

La fête de fin d'année

Cette année, notre traditionnelle fête d'école s'est déroulée début juin. C'est vrai qu'à certains moments de la journée on se serait plus cru en automne qu'aux portes de l'été...

Mais la chaleur était bien présente au cœur de l'école ! Les enfants avaient le sourire aux lèvres, heureux d'avoir pu attraper la surprise qu'ils visaient depuis quelques minutes, heureux d'avoir tirer le gros lot à la tombola, contents de déguster une glace ou tout simplement si fiers de faire la fête dans leur école avec leurs parents et leurs amis.

Du côté des grands, la bonne entente régnait aussi... Et plus l'après-midi avançait plus le ciel s'éclaircissait et plus la convivialité s'installait...

Bref, nous recommencerons l'année prochaine avec thuringers, saucisses, glaces, pâtisseries, orval, pêche aux canards, pistolets à eaux, jeux en bois et tout le toutim. Nous veillerons simplement à commander le soleil dès le matin !

Une belle fin d'année

Nous avons choisi de nous retrouver tous à l'église pour terminer l'année scolaire. Les enfants ont préparé des chants, des petites lectures, des bricolages... et ont vécu ensemble cette célébration avant de se séparer et de partir en vacances.

Après ce moment passé à l'église, nous nous sommes retrouvés à la Fourmi et à la Cigale.

Les petits et leurs parents recevaient la farde de leur parcours et leur farde de travail tandis que les plus grands qui avaient déjà reçu la farde de leur parcours lors des réunions de parents recevaient des livres gracieusement offerts par l'administration communale. Au cours de cette petite réception, les enfants de 3ème primaire ont eu l'occasion de raconter au micro un souvenir de leurs années passées à l'école, tout le monde a chanté. Madame Vinciane a remercié et félicité tous les enfants qui avaient bien travaillé puis nous avons trinqué aux vacances avant de nous dire au revoir…

La petite cigale et la petite fourmi … une chouette école à Lamorteau !

Cette école regroupe 2 implantations. La première « la petite fourmi », accueille nos tous petits âgés de 2ans ½ à 4 ans.
A « la petite cigale », nous accueillons les enfants de 3ème maternelle à la 3ème primaire.
Les enfants sont répartis par année d'âge. Pour certaines activités, nous veillons à les regrouper par cycle (éveil, activités artistiques…). Nous aimons les faire monter sur les planches. Aussi, chaque année, toutes les classes préparent des danses et des chants pour les plus jeunes, des pièces plus élaborées en primaires. Et les enfants apprennent à parler, à articuler, à s'exprimer…
Nous proposons divers ateliers en primaire (informatique, théâtre, chanter en anglais…)
Nous partons en classes de mer, de ferme.
Nous organisons des projets, des activités qui rassemblent amis et parents.
Les enfants qui restent à l'école pendant le temps de midi peuvent manger un repas chaud de l'école (2,90 € en maternelle et 3,20 € en primaire) ou leurs tartines (0,60 €)
L'horaire de l'école : 8 h 25 à 12 h 05 et 13 h 45 à 15 h 45.
La commune organise tous les jours l'accueil extra-scolaire de 7 h 00 à 8 h 10 et de 16 h à 18 h 30 (proposition du collège communal sous réserve d'approbation du conseil communal)

Mais surtout, nous veillons à ce que chaque enfant évolue dans ses apprentissages, dans son développement psychomoteur, dans son estime de lui… Nous ne laissons pas un enfant sur le bord du chemin. Nous souhaitons que chacun puisse utiliser ses forces et remédier à ses faiblesses pour développer ses compétences tant en savoir qu'en savoir-faire et en savoir-être.

Des permanences sont organisées afin de visiter l'école, rencontrer les enseignantes … :

- Lundi 27 août de 16 h à 19 h
- Mardi 28 août de 16 h à 19 h dans les locaux de la Petite Fourmi et de la Petite Cigale.

Vous pouvez aussi joindre Mme Vinciane Gigi (directrice) pour d'autres informations ou éventuellement fixer un rendez-vous en dehors des heures de permanences (063/23.60.69 ou 0472/553.707)

Ecole communale Rouvroy
Lamorteau Harnoncourt Dampicourt
Rue des Pâquis, n°2A
6767 ROUVROY (Lamorteau)
Tel: 063.58.11.43

Si vous cherchez :

*un enseignement de qualité avec des professionnels de l'éducation en perpétuelle recherche, qui se forment régulièrement pour s'adapter à une société en constante évolution.
*un enseignement qui s'adresse à TOUS les enfants, quelles que soient leurs forces ou leurs faiblesses.
*un enseignement qui forme des citoyens responsables.
*un enseignement qui laisse grandir chaque enfant à son rythme.

Alors, l'Ecole Communale de Rouvroy est faite pour vos enfants.

Elle s'appuie sur une PEDAGOGIE ACTIVE renforcée par la mise en place de projets, tout au long de l'année, en cycles.

Dès la troisième MATERNELLE, les enfants suivent le cours d'anglais à raison de deux heures par semaine.

En plus, **possibilités de garderies le matin dès 7 h 00, le soir jusque 18 h 30 et Le MERCREDI APRES-MIDI** (proposition du Collège communal, sous réserve d'approbation du Conseil communal)ainsi que de repas le temps de midi fournis par un traiteur soucieux de la qualité de ses plats.
Un séjour et à la ferme, tous les deux ans, en 2ème et 3ème maternelles et en classes de neige en 5ème et 6ème primaires.

Trois implantations

DAMPICOURT (2,5 ans à 12 ans)
Une classe maternelle (une enseignante à temps plein) organisée en coins de travail.
Une classe primaire unique (un enseignant à temps plein secondé d'une enseignante à mi-temps)
Des bâtiments qui seront rénovés cet été et des infrastructures modernes pour les moments de détente. En fin de cursus, les enfants rédigent un chef d'œuvre pédagogique qu'ils présentent oralement.

HARNONCOURT (2,5 ans à 12 ans)
Deux classes maternelles (deux enseignantes à temps plein) qui travaillent en étroite collaboration.
Une classe primaire unique (une enseignante à temps plein secondée d'une enseignante à mi-temps)
Des infrastructures modernes. Création et entretien d'un potager pédagogique (sous la houlette d'un ingénieur agronome)
Savez-vous que le travail en classe unique fait la part belle à l'apprentissage de l'autonomie ?

LAMORTEAU (quatrième, cinquième et sixième primaires)
Une classe de P4 (un temps plein)
Trois classes en cycle 10-12 (P5 /P6) (trois temps pleins)
Des infrastructures modernes et des enseignantes qui travaillent de concert pour suivre au mieux le parcours des élèves.

Opération commune propre

Le collège communal tient à remercier les enfants des écoles de la commune de Rouvroy pour leur participation active au ramassage des déchets abandonnés le long des routes, autour des écoles, autour des habitations.
En posant ce beau geste, ces enfants invitent la population toute entière à ne pas jeter leurs papiers, et autres détritus partout.
Soyons vigilants pour notre environnement, faisons une fleur à la nature, il y a assez de moyens pour déposer ces déchets dans une poubelle.
Ne jetons pas non plus nos cannettes, nos bouteilles le long des routes. **Merci.**

Pour l'organisation, Claudine MAUDOIGT

Le 21 juin au Val Saint-Lambert

21 juin, 8 h 10 : départ de Dampicourt vers Seraing et le Val Saint-Lambert. Deux guides nous attendent pour nous expliquer l'historique du Val Saint-Lambert. Les cristalleries furent créées sur le site d'une ancienne abbaye des moines cisterciens. Le premier four fut allumé en mai 1826. Au début du 20ème siècle, la cristallerie employait 5.000 personnes. Aujourd'hui, une bonne quarantaine de personnes y travaillent encore. Nous visitons l'usine et assistons alors à une démonstration de soufflage du cristal. Travail très épuisant dans la chaleur et le bruit. Le repas est alors pris dans le restaurant du Val. Après-midi, nous visitons l'espace muséal et regardons un film qui nous retrace l'historique du Val. Le bus nous attend pour la promenade gourmande à La Roche-en-Ardenne qui nous permet au gré d'une courte randonnée de découvrir les villages environnants et les produits de bouche artisanaux. Le souper est alors servi dans la ferme du Vivrou à Hubermont. Le retour dans les chaumières se termine aux environs de 22 h.

Christian FERIR
Echevin des aînés

Notre excursion à Vêves et Annevoie

Le mercredi 15 mai 2012, malgré un temps maussade, tous les participants de notre groupe sont au rendez-vous; la bonne humeur et les rires aussi. Nous sommes attendus à Vêves pour la visite du château implanté en pleine nature. Attablés devant une imposante cheminée, nous apprécions la petite collation servie à notre arrivée dans la plus belle salle de cette demeure magnifique. Nos guides nous partagent tout leur savoir en nous emmenant à l'extérieur, dans la cour et ensuite à l'intérieur. Nous traversons et admirons de nombreuses pièces meublées et aménagées selon les diverses époques de rénovation. C'est très intéressant d'écouter les commentaires de nos guides. Après la visite, notre chauffeur nous emmène au restaurant où chacun profite de ce moment de partages et d'échanges en appréciant le repas servi. Nous rejoignons ensuite les jardins d'Annevoie où la pluie est aussi au rendez-vous. Celle-ci ne nous empêche pas de découvrir ce lieu magique naturel avec ses arbres, ses allées, ses cascades, ses fontaines, ses étangs implantés dans une nature verdoyante. Un morceau de tarte et un café nous attendaient à la fin de notre promenade. Et nous repartons en longeant la Meuse et en traversant de jolis petits villages. Nous n'oublions pas de fêter les 90 printemps de Monsieur Albert Dumont qui participe avec nous à cette journée de détente. Et nous rejoignons nos villages respectifs enrichis de ces bons moments passés ensemble.

La présidente de l'Amicale.

Remise du CEB 2012

Grande effervescence ce mercredi 27 juin à 20 h à l'école communale. Non pas pour applaudir les exploits de l'Espagne contre le Portugal, mais bien ceux de nos élèves de sixième primaire lors des épreuves pour l'obtention du CEB (ils n'ont pas eu besoin de recourir à l'épreuve des penaltys, eux !).

Ils étaient tous là, au rendez-vous pour recevoir des mains de leur échevin le précieux sésame pour rentrer dans l'école secondaire de leur choix.

Nous sommes très fiers d'eux, nous leur souhaitons bon vent pour la suite ainsi que de bonnes vacances, amplement méritées.

Remise des prix aux élèves de l'école libre

Les enfants de 3ème primaire qui vont nous quitter ont raconté un souvenir de leur passage à la Petite Cigale

Tous les enfants des 3 classes primaires sont repartis chez eux avec quelques livres offerts par l'administration communale.
Un peu de lecture pour les vacances !